

SONDAGE 2021

GESTION D'UNE ZEC

SONDAGE (LES CONSTATS)

ACTIONS À VENIR

SONDAGE 2021

Gestion d'une ZEC (Encadrements)

- LCMVF (Art. #110 et #110.1)

La Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune vient chapeauter la gestion des ZEC. Elle donne les balises générales et les restrictions de ce qu'il est permis de faire dans une ZEC.

SONDAGE 2021

Gestion d'une ZEC (Encadrements)

- Règlement ZEC pêche au saumon

Note:

Chaque règlement que veut mettre en place une ZEC doit obligatoirement être approuvé par le MFFP.

Le règlement ZEC saumon vient guider notre organisme afin d'adopter des règlements (en vertu de l'article Art. #110 LCMVF) sur:

- Enregistrement et Affectation (Art. #3)
- Secteurs contingentés (Art. #7, #8 et #9)
- Droits exigibles (Art. #14 et #15)
- Interdiction baignade/plongée en apnée (Art. 20.1)

SONDAGE 2021

Gestion d'une ZEC (Encadrements)

- Protocole d'entente
- Plan de gestion du saumon 2016-2026

Le protocole d'entente est le contrat qui lie notre organisme et le MFFP. Ce protocole spécifie les obligations à respecter dans la gestion de la ZEC

Le plan de gestion place les balises du MFFP dans la gestion de la ressource saumon.

SONDAGE 2021

Gestion d'une ZEC (Encadrements)

- Loi sur les Pêches

Règlements de pêche du Québec

- Engins
- Permis
- Quota (captures et Remise à l'eau)

- Autres contraintes

- Règlement d'aménagement durable des forêts (RADF)
- Règlements municipaux
- Environnement

SONDAGE 2021

Gestion d'une ZEC (Obligations)

- Gestion de la pêche
- Récolte de statistiques
- Décompte de saumons
- Reddition de comptes au MFFP
- Protection du territoire

SONDAGE 2021

Gestion d'une ZEC

- Respect des 4 principes d'une ZEC



SONDAGE 2021

Les ZEC ont été créées à la suite du déclubage des rivières afin de redonner accès au territoire.

Les ZEC doivent s'assurer de l'accès équitable à tous les Québécois.

- Plafond au niveau des tarifications (Art. # 15 Règlement ZEC Saumon)
- Attribution de secteurs contingentés par tirage (Art. #9 Règlement ZEC Saumon)
- Les ZEC ne peuvent pas favoriser les pêcheurs locaux. (Art. #110 LCMVF)

Problématique de fort achalandage (BSL et Gaspésie):

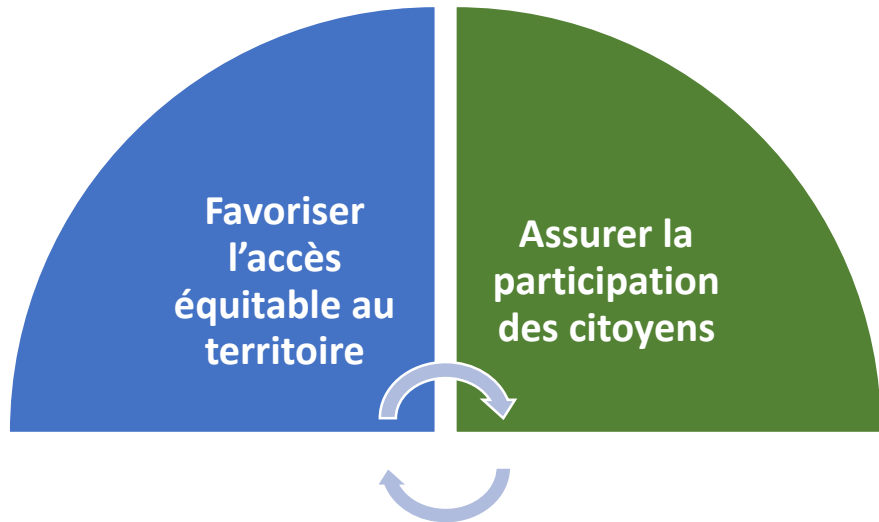
Les ZEC ne peuvent pas limiter le nombre de pêcheurs dans les secteurs non contingentés.

Pour imposer une limite de pêcheurs, les secteurs doivent devenir contingentés. Cette limite doit être adoptée par les membres de la ZEC en assemblée (2/3 doivent voter en accord).

Obligation de la ZEC d'offrir au moins 50 % des perches au tirage présaison.



SONDAGE 2021



Les ZEC sont des organismes à but non lucratif (OBNL).

Les ZEC sont dirigés par des administrateurs bénévoles et doivent veiller à la saine gestion de l'organisme.

Toute personne peut s'impliquer dans la gestion de la ZEC.

- Devenir membre et participer aux assemblées des membres
- Devenir bénévole actif
- Devenir administrateur

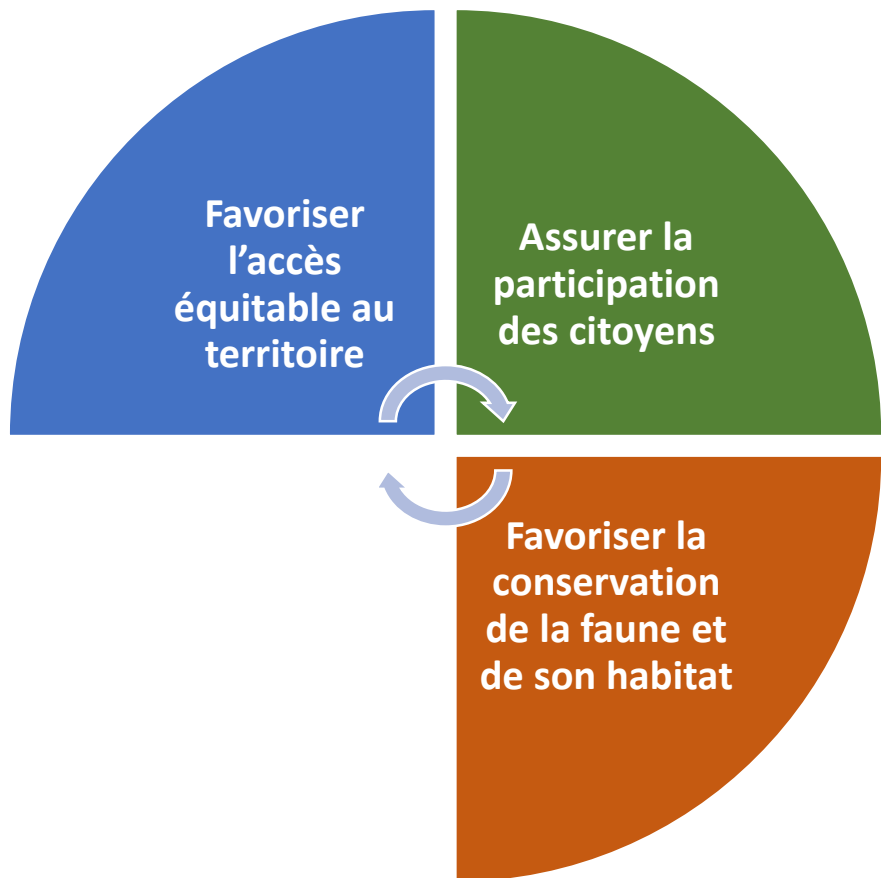
SONDAGE 2021

La protection de la ressource saumon est la priorité pour les ZEC.

Les ZEC doivent embaucher des assistants à la protection de la faune et réaliser un certain nombre d'heures de surveillance sur le territoire.

Les assistants ont des pouvoirs limités (n'ont pas le droit de réaliser des interrogatoires, des enquêtes ou des perquisitions).

Les ZEC sont limités dans la mise en place d'initiatives de protection. Difficulté pour la prohibition d'engins de pêche, de fermeture de secteurs de pêche ou modification de limite de capture.



SONDAGE 2021

Les ZEC doivent s'autofinancer.

Les administrateurs ont l'obligation d'être prudents et diligents par rapport aux finances de l'organisme.

Ils doivent assurer la rentabilité et idéalement dégager des bénéfices.

Ces surplus vont servir à:

- Avoir un coussin de sécurité pour contrer les imprévus
- Avoir la possibilité de développement ou de création de projets et de diversification de revenus
- Permettre d'avoir des mises de fonds pour profiter de programmes et de subventions



SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

348 répondants sur 1,145 invitations (30%)

Éléments soulignés le plus souvent dans vos commentaires/suggestions:

- Cohabitation entre les divers usagers (pêcheurs/descendeurs/baigneurs)
- Contingentement et/ou re-division de secteurs
- Accès aux fosses à saumon (Routes et sentiers)
- Code d'éthique et respect de l'environnement
- Camping sauvage stationnement et bord de rivière
- Guides de pêche au saumon

SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

- Cohabitation entre les divers usagers (pêcheurs/descendeurs/baigneurs)

Constats:

- Préoccupation très importantes pour les membres.

SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

- Contingentement et/ou redivision de secteurs

Constats:

- Avis très, très partagés entre le maintien et le contingentement;
- Concept de contingentement à clarifier;
- Beaucoup de suggestions:
 - Décontingenter toute la rivière ou en partie (ex. secteur B);
 - Augmenter la tarification;
 - Demi-journée AM et PM;
 - Limiter les jours/pêche par pêcheur;
 - Modalité pour les pêcheurs locaux;

SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

- Accès aux fosses (Routes/sentiers)

Constats:

- Souvent mentionné comme solution à l'achalandage dans les secteurs C et D;
- Réparer routes dans le secteur C (Dambar/Falls/Pritcher);
- Donner accès aux entre-fosses (Pot) ;

SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

- Code d'éthique et respect de l'environnement

Constats:

- Insatisfaction au sujet de la rotation et des déchets aux fosses;
- Beaucoup de suggestions:
 - Nombre de remise à l'eau/jour;
 - Engins de pêche (soie/leader);
 - Pêche en période d'étiage/eau chaude;

SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

- Camping en bord de rivière

Constats:

- Insatisfaction au sujet des campeurs dans les stationnements et sur les bords de rivière;

SONDAGE 2021

Sondages (Les constats)

- Guides de pêche

Constats:

- Préoccupations en lien avec le partage des fosses;
- Rotation entre pêcheurs à gué et pêcheurs en canot;

SONDAGE 2021

Actions à venir

- Poursuivre notre implication de l'APSB dans le processus judiciaire CIME/MFFP;
- Faire respecter l'interdiction de baignade par nos assistants;
- Poursuivre la réflexion concernant contingentement/dé-contingentement en fonction des suggestions reçues;
- Implantation du nombre de perches vendues en temps réel dans les secteurs ACD sur notre site WEB;
- Amélioration du sentier Kerby/Dambar; (Nouveau chemin: Contraintes, Règlement d'aménagement durable des forêts (RADF) + estimation des coûts à plus de 150,000\$)
- Amélioration du chemin (Falls Gully/Pritcher) + un stationnement;
- Analyse afin de donner accès à des «entres fosses» dans les secteurs C et D;
- Révision et bonification du code d'éthique du pêcheur de saumon;

SONDAGE 2021

Actions à venir

- Mise en place d'un plan de communication pour diffusion du nouveau code d'éthique;
- Collaboration avec FQSA/Gestionnaires sur le positionnement auprès du MFFP:
 - Nombre de remise à l'eau/jour;
 - Engins de pêche (soie/leader);
 - Pêche en période d'étiage/eau chaude;
- Sensibilisation sur le camping stationnement/bord de rivière par:
 - Code d'éthique/information;
 - Assistants de la ZEC;
- Refonte du processus d'appui de l'APSB aux autorisations de guidage du MFFP (Mise en place d'une convention d'engagement pour les guides);